



Déménagement et gel des crédits sous surendettement

Par **SB 44**, le **16/01/2018** à **17:21**

Bonjour,

Mon ex mari vivait depuis 10 ans dans la maison que nous avons achetée ensemble. Il n'a jamais racheté mes parts et aujourd'hui il est en dossier de surendettement. Tous ses crédits sont gelés pour deux ans. Il a décidé de déménager dans une maison avec un loyer supérieur au remboursement du crédit de la maison.

En ce qui me concerne la banque de France me réclame un paiement de 300€ de remboursement pour cette maison que je n'habite pas. Et je suis fichée prêt (FICP) pour ses non paiements et je n'ai jamais été prévenu par la banque.

A-t-il le droit de déménager comme ça alors qu'il est précisé dans le dossier que nous ne devons pas faire de dépenses supplémentaires (loyer ou crédit) pendant les 2 ans de procédure.

Merci de vos réponses.